



Demander en AG de copro. l'installation d'une aire de jeux

Par **Chlora78**, le **09/02/2012** à **11:28**

J'ai demandé à mon syndic de copropriétaires de demander en AG l'avis des copropriétaires concernant l'installation d'une aire de jeux clôturée. Le syndic me demande de fournir un dossier (étude, appels d'offre, devis...) pour examen. Je pensais que c'était au syndic de faire le dossier ?

Par **youris**, le **09/02/2012** à **13:17**

bjr,

si vous voulez inscrire cette question à l'ordre du jour, c'est à vous de donner tous les éléments pour cette aire de jeux.

autre solution vous demandez par un vote à l'a.g. au syndic en fonctions d'un cahier des charges établi par le syndicat des copropriétaires, de consulter différentes entreprises.

attention il se peut que ce type de prestations ne soit pas compris dans le contrat de syndic donc facturé en plus par le syndic.

cdt

Par **Chlora78**, le **09/02/2012** à **14:34**

Merci beaucoup pour votre aide !